

Je dépose le **VERRE** à recycler

Vidées et sans les bouchons - Inutile de laver



Les **BOUTEILLES** et **FLACONS**

Vidés et sans
les couvercles
Inutile de laver



Les **POTS** et
BOCAUX

La communauté de communes du Mont d'Or et des 2 Lacs est associée au comité départemental de la **ligue contre le cancer**.

1 tonne
de verre
recyclée = **3.05 €**
Reversés à la ligue

Soit près de **2000€** de dons
chaque année.

Un doute ?
Une question ?

Un signalement ?

Contactez le conseiller
tri-prévention des déchets de
la communauté de communes

06 46 39 82 37

03 81 49 10 30

www.preval.fr



SONT interdits :

Les ampoules à filament, la faïence, la porcelaine,
les miroirs et les verres de table.



Lampes à économies
d'énergie

DÉCHÈTERIE /
MAGASINS